

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/54
11 septembre 2003

(03-4802)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: espagnol

PARAGUAY

Déclaration de S.E. Mme Leila Rachid de Cowles
Ministre des relations extérieures

Premièrement, permettez-moi d'exprimer notre solidarité avec le peuple des États-Unis, où de nombreux foyers ont été endeuillés par le tragique événement survenu il y a exactement deux ans. Ceux qui ont été les témoins de cette horreur ont la ferme volonté politique de poursuivre la lutte contre le terrorisme, sans vaciller un seul instant. Nous présentons aussi nos condoléances au Royaume de Suède pour l'affligeante disparition de notre chère collègue, la Ministre des relations extérieures, Anna Lindh.

Pour la délégation de la République du Paraguay, la possibilité de participer à cette cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce représente un engagement.

Nous assistons à cette réunion importante avec la ferme intention de favoriser un commerce international plus libéralisé, doté de règles claires, justes, équitables et exemptes de toute discrimination, de manière que soient pris en considération les intérêts de tous les États Membres, et particulièrement des pays en développement, comme le demande le "Programme pour le développement" adopté à Doha.

Résolu à œuvrer en ce sens, le gouvernement de mon pays s'attachera à renforcer l'OMC elle-même en tant qu'instrument du développement, pour que tous les États Membres, sans exclusive, fassent du développement économique durable si vivement souhaité une réalité qui assurera à leurs citoyens un meilleur niveau de vie.

Pour le Paraguay, pays où l'agriculture prend une grande place et entre pour près de 80 pour cent des exportations, c'est elle qui est au centre des négociations. En tant que membre du Groupe de Cairns et du MERCOSUR, nous soutenons que les niveaux d'ambition des modalités, dans le domaine de l'agriculture, en pourcentage et en délai de libéralisation, détermineront les progrès de toutes les négociations du cycle.

Nous rappelons ce qui a été convenu dans l'Accord sur l'agriculture et en particulier dans son article 20 sur la poursuite du processus de réforme de ce secteur et réaffirmons une fois de plus ces engagements conformément aux paragraphes 13 et 14 de la Déclaration ministérielle de Doha.

Dans ce contexte, nous soulignons à nouveau l'importance du respect de ces mandats pour parvenir à une réforme en profondeur de l'agriculture fondée sur ses trois piliers: un accès accru au marché; l'élimination de toutes les formes de subvention à l'exportation; et les réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion sur les échanges.

Il faut que nous remédions à bref délai aux déséquilibres et aux distorsions qui persistent dans le commerce de produits agricoles de manière que la réforme substantielle qui a été prévue cesse d'être une utopie grandiose pour devenir une réalité tangible.

C'est pourquoi nous sommes favorables et apportons notre soutien et notre appui, avec 20 autres pays qui, ensemble, représentent plus de 51 pour cent de la population mondiale et de 63 pour cent des agriculteurs, à une proposition de cadre concerté concordant avec l'ambition que nous avons exprimée dans le mandat de Doha, pour arrêter les modalités de ces négociations. Le texte présenté par le G-21 doit nous servir de base pour faire un important pas en avant dans ce processus et nous sommes ouverts au dialogue avec d'autres régions afin que Cancún reste dans les annales comme une conférence réussie.

Le Paraguay, pays en développement sans littoral dont l'économie est petite et vulnérable, est confronté à un handicap géographique qui se traduit d'une manière générale, et en particulier pour ses marchandises, par des frais de transport plus élevés, de sorte qu'il doit déployer des efforts encore plus considérables pour assurer à ses produits un accès réel aux marchés de la région ainsi qu'aux marchés internationaux.

Cette Conférence ministérielle de Cancún nous offre une occasion remarquable d'avancer notablement dans la mise en œuvre de mesures souhaitées depuis longtemps par les pays en développement sans littoral pour compenser les effets négatifs de leur situation géographique grâce à l'amélioration de l'infrastructure de transport vers le littoral ainsi que sur la voie d'une facilitation efficace du commerce et d'un accès réel aux marchés, comme cela a été décidé lors de la récente Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, tenue dans la ville d'Almaty (Kazakhstan), dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, qui nous a conféré le mandat de représenter ces pays et de faire part de leurs justes aspirations à cette cinquième Conférence ministérielle.

Le Paraguay réaffirme que la participation des pays en développement sans littoral au commerce international est cruciale pour leur perspective de développement. C'est pourquoi nous encourageons ceux de ces pays qui ne font pas encore partie de l'OMC à accélérer leur adhésion et les Membres de cette Organisation à faire preuve dans ce processus, à l'égard de ces pays, d'une considération et d'une souplesse particulières et à leur fournir l'assistance nécessaire.

C'est dans ce cadre que nous félicitons chaleureusement le Royaume du Népal pour son adhésion à notre Organisation et que nous souhaitons également la bienvenue au Cambodge.

Le Paraguay soutient que le traitement spécial et différencié appliqué conformément aux règles du commerce multilatéral permettra la participation effective des pays en développement aux échanges commerciaux mondiaux.

À ce propos, il est important de faire observer que le Paraguay ne s'oppose pas à l'établissement de préférences. Celles-ci doivent être convenues en faveur des pays en développement conformément à la Clause d'habilitation, autrement dit être spécifiques, non discriminatoires et non réciproques, comme l'a indiqué récemment dans son rapport préliminaire le Groupe spécial aux travaux duquel le Paraguay a participé en tant que tierce partie.

Depuis quelques années, mon pays subit les conséquences du traitement préférentiel discriminatoire accordé par certains pays développés à des pays en développement. Cette pratique qui a des effets de distorsion sur les échanges, que nous dénonçons et à laquelle nous tentons de faire échec, cause un grave préjudice à notre économie et en particulier à notre industrie exportatrice naissante.

Le Paraguay croit fermement que les intérêts à long terme de tous les pays en développement seront mieux pris en compte dans le cadre d'un système commercial multilatéral sûr, équitable et prévisible, où les règles seront appliquées d'une manière constante et cohérente.

Il y a des moments où les peuples choisissent leur destin historique. Ce siècle est marqué par la nécessité d'étendre le développement à une communauté mondiale malade qui observe de loin les obstacles qui lui sont opposés et l'empêchent de bâtir son avenir.

Le message du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, a été suffisamment profond pour donner lieu dans les pays puissants à des réflexions qui les éclaireront. L'ovation faite au Président Vicente Fox quand il a appelé notre attention sur la nécessité que nous nous écoutions tous les uns les autres montre qu'il parlait au nom de l'humanité. La construction de la civilisation fait escale aujourd'hui à Cancún et doit surmonter la crise actuelle. Le Paraguay, pays de démocratie et de liberté, veut entrer dans l'avenir avec une société plus juste qui n'est possible qu'au prix de changements substantiels visant à répondre aux besoins de nos peuples.
